

<https://www.ujfp.org/spip.php?article6686>

UJFP

Philippe Martinez : « Ce n'est pas l'immigration qui crée du dumping social, mais l'absence de droits ! »



es et les discriminations - Sans-papiers, réfugiés, migrants, exilés -
Publication date: mardi 2 octobre 2018

Copyright © UJFP - Tous droits réservés

Tribune parue dans le Monde 26 septembre 2018

Depuis plusieurs semaines, voire plusieurs mois, est asséné un certain nombre de contre-vérités sur l'immigration visant à opposer de manière caricaturale « main-d'oeuvre étrangère » et « main-d'oeuvre nationale ». Ces raccourcis dangereux sont utilisés sous prétexte de « protéger » la « main- d'oeuvre locale » avec une évidente méconnaissance des réalités du monde du travail.

La CGT, présente au coeur des entreprises et des services, forte de son expérience en faveur des travailleurs migrants, tient à rétablir un certain nombre de vérités.

Rappelons d'abord que le discours nationaliste visant à opposer travailleurs français et travailleurs immigrés est une vieille recette d'extrême droite.

Les réactions identitaires et la désignation des travailleurs immigrés comme boucs émissaires ont accompagné les périodes de crises économiques et la montée des fascismes en Europe. Il est irresponsable dans la période que nous vivons de semer la confusion et d'attiser de tels sentiments d'opposition entre salariés pouvant mener à la haine.

Le fait migratoire est un phénomène incontournable, stable et continu dans l'histoire de l'humanité.

Prétendre que l'on peut stopper ou maîtriser les mouvements migratoires est un leurre politicien et une posture idéologique. Les plus hauts murs n'empêcheront jamais des personnes de fuir, au péril de leur vie, la guerre, la misère économique ou les persécutions.

Les vagues migratoires aussi font partie intégrante de notre histoire. Elles ont construit, façonné la richesse de notre réalité culturelle et contribué au développement économique de notre pays depuis des siècles.

Nous ne faisons pas face à une invasion de migrants et notre pays doit accueillir humainement et dignement ceux qui fuient leurs pays. Cela se nomme la fraternité.

Ces salariés font partie intégrante de la classe ouvrière !

Ce n'est pas l'immigration qui crée du dumping social mais l'absence de droits !

Les nombreux combats menés par les travailleurs engagés avec la CGT, toujours victorieux, démontrent que ces travailleurs migrants ne sont pas déterminés à se faire exploiter, mais déterminés à se battre pour leur dignité, leurs droits et l'égalité de traitement : « A travail égal, salaire égal ! »

Est-ce le fait migratoire qui les place en situation de vulnérabilité sur le marché du travail ?

Non ! C'est l'absence de droits ou l'inégalité de droits liés à leur absence de statut administratif ou à la précarité de ce statut. Ces salariés font partie intégrante de la classe ouvrière !

Quelle que soit leur origine, ce sont des travailleurs et des travailleuses de France avant tout ! Des pans entiers de l'économie ne fonctionneraient pas sans eux. Ils occupent généralement les emplois les moins attractifs, les plus pénibles, dangereux et exigeants. Dépourvus de titres de séjour ou précarisés par leur statut, ils sont l'objet de discriminations et peuvent subir des conditions de travail indignes ou de traite des êtres humains du fait de leur vulnérabilité.

L'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) pointait déjà ces réalités de l'immigration

professionnelle dans un rapport publié en 2017 et préconisait la régularisation de ces travailleurs et l'ouverture de voies légales de migration. C'est le durcissement des politiques migratoires comme la dernière loi asile et immigration, usine à fabriquer des sans-papiers, qui précarise les travailleurs migrants.

Ne pas se tromper d'ennemi

Renforcer les contrôles aux frontières et rendre plus difficile l'accès au séjour et au droit de travailler dégradent de plus en plus violemment les parcours migratoires, les conditions de vie et de travail dans les pays d'accueil et entretiennent les mafias et les réseaux de la traite des êtres humains.

Un Etat de droit se doit de protéger l'ensemble des travailleurs sur son territoire, dans l'intérêt de tous !

Lutter contre le dumping social, c'est se battre ensemble pour l'égalité des droits.

Il est plus que jamais nécessaire de renforcer la solidarité entre les salariés sur les lieux de travail. Nous formons une seule communauté de travail et nos droits sont inextricablement liés.

Aux personnes qui prétendent qu'il faut reconduire à la frontière les travailleurs sans papiers car leurs conditions de travail engendrent du dumping social, nous demandons si la prochaine étape de leur projet consisterait à « renvoyer les femmes à la maison » car elles aussi sont victimes d'inégalité salariale... ?

Il est plus que temps d'avoir du courage politique, de combattre les idées véhiculées par l'extrême droite et surtout de ne pas se tromper d'ennemi !

C'est la précarisation de tous les travailleurs, la remise en cause des acquis sociaux par les politiques d'austérité menées par nos gouvernants qui font grandir les sentiments de mal-être et de repli sur soi dans la population.

Ce n'est pas en opposant les salariés entre eux que nous protégerons nos droits. C'est en luttant ensemble, en insistant sur « ce qui nous lie », et non sur « ce qui nous oppose », que nous pourrons nous battre efficacement pour une société meilleure et égalitaire.